

BREVET D'INVENTION.

Gr. 15. — Cl. 1.

N° 755.862

Perfectionnement aux briquets.

M. FRANÇOIS-LOUIS MORVAN résidant en France (Seine).

Demandé le 22 mai 1933, à 13^h 25^m, à Paris.

Délivré le 11 septembre 1933. — Publié le 1^{er} décembre 1933.

La présente invention concerne un perfectionnement aux briquets dont le mécanisme comporte des axes parallèles.

On sait que dans ce genre de briquets les axes du mécanisme sont généralement constitués par des vis dont la fixation est assez précaire du fait de la faible épaisseur des pièces dans lesquelles ces axes sont vissés.

Le perfectionnement objet de l'invention consiste à munir le mécanisme d'axes lisses dont le déplacement latéral est empêché par une garde ou galerie extérieure immobilisée par tous moyens convenables sur le corps du briquet ou sur la platine portant le mécanisme, et plus simplement par la cheminée porte-mèche.

Lorsqu'on désire démonter le mécanisme il suffit de dévisser la cheminée pour libérer la garde puis les axes et les pièces assemblées par ceux-ci, sans nécessiter d'outillage délicat ; en outre cette disposition permet d'utiliser des axes plus résistants qui peuvent être démontés aussi souvent qu'il est utile sans détériorer quoi que ce soit, ce qui n'est pas le cas des petites vis généralement employées qui sont hors d'usage après quelques démontages.

Les figures annexées montrent, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'invention sur un mécanisme de briquet comportant trois axes parallèles.

La fig. 1 représente le corps du briquet ; la fig. 2 représente la garde ; la fig. 3 représente la cheminée porte-mèche ; la fig. 4 représente une variante dans laquelle le corps du briquet ne porte pas directement le mécanisme.

Dans les fig. 1 à 3 les pièces du mécanisme, composé du porte-molette 1, de la molette 2, du chapeau 3, du plongeur 4 avec son ressort de rappel 5 et son écrou 6, et du verrou 7, sont articulées entre elles ou sur la platine 8 au moyen de trois axes 9, 10, 11 qui sont simplement enfilés dans leurs trous respectifs en affleurant les faces externes des pièces 3 et 7. La platine 8 porte un crochet 12 et un trou fileté 13 sur lequel vient se visser la cheminée porte-mèche 14. Une garde extérieure 15 (représentée partiellement coupée fig. 2) est disposée pour présenter entre ses deux côtés une distance correspondant à la largeur des pièces 3 et 7 de sorte qu'il suffit de la poser sur la platine 8, d'engager le crochet 12 dans le trou 16 de la garde 15 et de visser la cheminée 14 pour immobiliser la garde qui empêche tout déplacement latéral des axes 9 10 et 11.

La platine 8 peut être solidaire du corps 17 du briquet mais elle peut aussi être indépendante et être fixée sur ledit corps par les mêmes moyens que la garde 15 ; dans ce cas, le corps 17' (fig. 4) porte le trou fileté 13'

- pour la cheminée, un crochet 12' et des trous 18 et 19 pour le passage des parties faisant saillie sous la platine 8 qui est indépendante du corps et est posée sur lui avant la garde
- 5 15 dont la mise en place verrouille l'ensemble. Dans ce cas, il est évident que la platine 8 porte un simple trou lisse à l'endroit de la cheminée et un trou à l'emplacement du crochet 12 pour le passage de celui-ci.
- 10 Bien entendu la forme d'exécution décrite et représentée ne l'est qu'à titre d'exemple et peut varier dans une large mesure sans porter atteinte aux caractéristiques de l'invention résumées ci-après ; on conçoit notamment que le dispositif s'applique à tout
- 15 mécanisme de briquet comportant des axes disposés parallèlement.

RÉSUMÉ.

Perfectionnement aux briquets dont le mécanisme comporte des axes parallèles 20 consistant à munir le mécanisme d'axes lisses et d'une garde ou galerie extérieure empêchant le déplacement latéral des axes, ladite garde étant immobilisée sur le corps du briquet par tous moyens convenables. 25

Variante dans laquelle le mécanisme est supporté par une platine fixée sur le corps du briquet par les mêmes moyens que la garde immobilisant les axes du mécanisme.

FRANÇOIS-LOUIS MORVAN.

Par procuration :

M. DURAND.

